

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**  
**PROCEDURE ADAPTEE**

**Marché public de travaux d'entretien des bâtiments – Ecole Jacques Prévert**

**1) Nom et adresse de l'organisme qui passe le marché**

COMMUNE DES HERBIERS-6 rue du Tourniquet-CS 40 209

85502 LES HERBIERS CEDEX-Tél. 02 51 91 07 67-Télécopie : 02 51 64 99 45-[www.lesherbiers.fr](http://www.lesherbiers.fr)

Pouvoir adjudicateur : Mme le Maire de la commune des Herbiers

**2) Objet du marché et caractéristiques principales**

La présente consultation concerne la réalisation des travaux d'entretien des bâtiments – Ecole Jacques Prévert aux Herbiers (85) sous la forme de marchés ordinaires. Marché constitué de sept lots :

- Lot 1 – Maçonnerie
- Lot 2 – Menuiseries bois et aluminium
- Lot 3 – Cloisons plaques de plâtre
- Lot 4 – Electricité, ventilation et plomberie
- Lot 5 – Peintures et sols souples
- Lot 6 – Faux-plafonds
- Lot 7 – Désamiantage et démolition

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches.

Le CCTP décrit l'offre de base pour laquelle le candidat devra obligatoirement proposer une offre. En outre, les variantes de type performance technique, environnementale et financière sont autorisées. Elles devront faire l'objet d'une présentation distincte de l'offre de base avec un explicatif des avantages de la variante.

Il n'est pas prévu de variante obligatoire ni de prestations supplémentaires éventuelles.

**3) Durée du marché et lieu des travaux**

**L'attention des entreprises est attirée sur le respect du calendrier imposé dans le cadre de la procédure : les travaux auront lieu à partir du 3 juin 2019 jusqu'au 9 août 2019. La période de préparation est comprise dans le délai global.**

Lieux des travaux : Ecole Jacques Prévert, 12 rue de Saumur 85500 LES HERBIERS

**4) Conditions relatives au marché**

DCE remis gratuitement aux candidats par téléchargement sur <https://www.marches-securises.fr>

Modalités de règlement : délai global maximum de paiement de 30 jours

Les candidatures et offres devront être remises en langue française.

**5) Conditions de participation**

Conformément aux articles 48 à 54 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics, le candidat devra remettre les documents indiqués dans le DCE.

**6) Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

- Valeur technique : 40 %
- Prix des prestations : 60 %

**7) Procédure**

Procédure adaptée en application de l'article 42-2° de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et des articles 27 et 34 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics

**8) Conditions de délai**

Date limite de réception des offres : le **26 mars 2019 à 12 h 00** dans les conditions fixées dans le DCE

Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

**9) Renseignements**

D'ordre administratif : Mme JOLIVET-ROUZEAU au 02 51 91 07 67

D'ordre technique : Les entreprises poseront leurs questions écrites par voie électronique via la plate-forme <https://www.marches-securises.fr>

**10) Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence**

Le 1<sup>er</sup> mars 2019